



Fiche d'ordre pour fonds communs de placement

Services aux courtiers Agora
6285 Northam Drive, Suite 100, Mississauga, ON L4V 1X5
Sans frais d'appel : 1-855-GO-AGORA (462-4672)
Télécopieur commercial : 1-888-642-4312

POUR EXÉCUTER CET ORDRE :
TRANSMETTEZ LE DOCUMENT PAR TÉLÉCOPIEUR **UNE SEULE FOIS. N'ENVOYEZ PAS** LE DOCUMENT ORIGINAL. LES ORDRES REÇUS EN DOUBLE POURRAIENT ÊTRE EXÉCUTÉS DEUX FOIS.
LES ORDRES SONT EXÉCUTÉS UNIQUEMENT SELON LE CODE DU FONDS.

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE COMPTE

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
PRÉNOM DU CLIENT	NOM DU CLIENT	NUMÉRO DE COMPTE D'AGORA
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
PRÉNOM DU COTITULAIRE	NOM DU COTITULAIRE	NUMÉRO DU COMPTE DU COURTIER
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
NOM DU COURTIER	NOM DU CONSEILLER	CODE DU COURTIER OU DU REPRÉSENTANT

2. ORDRES - Chaque ordre exécuté par SACA est assujéti à des frais d'exécution de 50 \$ pour les fonds communs de placement.

ACHETER

CODE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT	N° DE COMPTE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT	TYPE DE MONTANT	MONTANT	FRAIS D'ACQUISITION	OPTION DE DIVIDENDES**	FRAIS DU FONDS	N° DE L'ORDRE ÉLECTRONIQUE RÉSERVÉ À L'USAGE DU COURTIER

VENDRE

CODE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT	N° DE COMPTE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT	TYPE DE MONTANT*	MONTANT	AVANT/APRÈS DÉDUCTION DES FRAIS	N° DE L'ORDRE ÉLECTRONIQUE RÉSERVÉ À L'USAGE DU COURTIER

ESTIMATION DES FRAIS (FACULTATIF - RÉSERVÉ À L'USAGE DU COURTIER. SACA NE VALIDE PAS CETTE SECTION) : _____ \$

* **Type de montant** : A - TOUS; D - Dollars; P - Pourcentage d'actions; S - Actions; F - Toutes les actions/parts non assujétiées à des frais de rachat (aussi appelées M + T gratuites); M - Actions/parts échues UNIQUEMENT

POUR LES FONDS DE TRAVAILLEURS : B - Cotisant handicapé ou en phase terminale; L - Sans frais de rachat; C - Détenu pendant 5 à 8 ans au maximum; J - Décès

** **Option de dividendes** : R - Réinvestissement; C - Transfert des liquidités vers le régime de prête-nom; EFT - TEF au client pour un régime non enregistré SEULEMENT

3. RENSEIGNEMENTS BANCAIRES - Veuillez joindre un chèque annulé (dans le cas de l'option de dividendes - TEF au client pour un régime non enregistré SEULEMENT)

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
NOM DE LA BANQUE	NUMÉRO DE TRANSIT DE LA BANQUE	NUMÉRO DE COMPTE DE LA BANQUE

4. AUTORISATION

<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
SIGNATURE DU CLIENT (AU BESOIN)	DATE (AAAA-MM-JJ)	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
SIGNATURE DU COTITULAIRE (AU BESOIN)	DATE (AAAA-MM-JJ)	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
SIGNATURE DU CONSEILLER (OBLIGATOIRE)	DATE (AAAA-MM-JJ)	AUTORISATION DU COURTIER (OBLIGATOIRE)

5. RÉSERVÉ À L'USAGE DU COURTIER

Avant d'acheter des parts d'un fonds commun de placement, le client doit recevoir de son courtier la dernière version de l'Aperçu du fonds conformément au Règlement 81-101.

APERÇU DU FONDS REMIS AVANT L'ACHAT

REMARQUE : Services aux courtiers Agora ne vérifie pas que l'Aperçu du fonds a été remis aux clients.

Services aux courtiers Agora n'exige pas le présent formulaire si les ordres ont déjà été passés.